



**HAL**  
open science

# Blancs d'attente vs blancs d'interruption : propositions pour une description des blancs de l'écriture manuscrite

Pierre-Yves Testenoire

## ► To cite this version:

Pierre-Yves Testenoire. Blancs d'attente vs blancs d'interruption : propositions pour une description des blancs de l'écriture manuscrite. *Linguistique de l'écrit*, 2019, 1, pp.77 (1-152). 10.19079/ide.2019.1.7 . hal-02402160

**HAL Id: hal-02402160**

**<https://hal.science/hal-02402160>**

Submitted on 23 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Blancs d'attente vs blancs d'interruption : propositions pour une description des blancs de l'écriture manuscrite

Pierre-Yves Testenoire

Histoire des Théories Linguistiques, Sorbonne Université, [pytestenoire@yahoo.fr](mailto:pytestenoire@yahoo.fr)

**RESUME.** Cet article propose une réflexion sur les spécificités des blancs dans l'écriture manuscrite. Les descriptions des blancs de l'écrit qui ont été proposées jusqu'ici se sont principalement concentrées sur des imprimés typographiques. Or, certains manuscrits modernes, spécifiquement les brouillons, présentent des types de blanc qu'une description sémiolinguistique complète se doit d'intégrer. Nous tâchons, dans un premier temps, de décrire les spécificités des blancs des écrits manuscrits par rapport à ceux des écrits imprimés. Nous essayons ensuite de montrer que les blancs intralinéaires des manuscrits modernes ne sont pas nécessairement l'indice d'une interruption de l'écriture comme la critique génétique les analyse. Nous proposons de distinguer deux types de blancs que nous appellerons « blancs d'interruption » et « blancs d'attente » et qui sont la trace de deux phénomènes distincts dans le processus d'écriture.

**MOTS-CLEFS.** Génétique textuelle, manuscrits, brouillon, processus d'écriture, blanc, Ferdinand de Saussure, Stendhal

**ABSTRACT.** This paper aims at reflecting about blank specificities in modern manuscripts. Previous papers show that most scholars only focused on blanks in edited texts. Modern manuscripts and especially drafts, however, present types of blanks that should be integrated in a complete semiolinguistic description. The main purpose of this study is to describe blank specificities in manuscripts compared with edited texts. It sets out to demonstrate that blanks don't necessarily indicate an interruption in the writing process, as textual genetics analyse them. Thus it suggests to distinguish two kinds of blanks that they shall be called "interrupting blank" and "suspending blank". These two kinds of blanks reveal indeed two different phenomenas in the writing process.

**KEY WORDS.** Textual genetics, manuscripts, draft, writting process, blank, Ferdinand de Saussure, Stendhal

## 1. Introduction

L'objectif de cet article est de réfléchir aux spécificités des blancs présents dans certains écrits manuscrits à l'époque contemporaine. Cette réflexion part d'un constat : les principales descriptions linguistiques des blancs qui ont été proposées dans le champ francophone, selon différentes perspectives – sémiolinguistique (Catach, 1980, Anis, 1988, Favriaud, 2014), stylistique (Dürrenmatt, 1998, Tonani, 2010), historique (Laufer, 1884, 1985, Arabyan, 2012b) ou philosophique (Christin, 1995, 2000) – se sont toutes presque exclusivement fondées sur un certain type d'écrits, par leur statut sémiotique (des imprimés typographiques) et communicationnel (des textes édités). Or, certains manuscrits d'auteurs – spécifiquement les brouillons et tous les écrits qui donnent à voir la production d'un texte *in statu nascendi* – comportent, pour la question des blancs, des observables qui ne se rencontrent pas tels quels dans des textes édités. Si, comme il semble, ce type de documents présente des spécificités, une description linguistique des blancs de l'écrit se doit de les intégrer.

La génétique des textes a depuis un demi-siècle considérablement enrichi la connaissance des manuscrits modernes et des ressorts de la production écrite, en élaborant des outils méthodologiques et conceptuels pour leur analyse. Si elle s'est souvent intéressée, à cette fin, à la topographie de l'écrit sur la page et aux rôles qu'y jouent les blancs<sup>1</sup> c'est uniquement comme indices de l'activité du scripteur. De fait, il convient de distinguer le point de vue statique de la sémiolinguistique de l'écrit et celui dynamique de la génétique textuelle qui prend pour objet d'étude l'activité d'écriture observée via les traces laissées sur les manuscrits. Quand l'une s'attache à la description des écrits en tant qu'énoncés, l'autre les envisage du point de vue de l'énonciation. C'est dans cette seconde perspective que s'inscrit la présente étude dont l'objectif est de caractériser, du point de vue du processus d'écriture, certains blancs rencontrés dans des manuscrits.

Notre étude portera exclusivement sur des manuscrits modernes, et plus précisément sur les manuscrits de création d'écrivains ou de savants des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ces écrits, conservés dans des fonds d'archives, ont un statut particulier : ce sont des documents de travail, à caractère privé, qui ne sont pas destinés en tant que tels ni à la transmission ni à la publication. Ils sont des témoins de la production d'un texte en cours d'élaboration. En cela, ils diffèrent des manuscrits de transmission établis par des copistes à l'époque médiévale ou à l'ère de l'imprimé, dont le texte est stabilisé. Nous nous concentrerons sur un corpus particulier qui a suscité l'interrogation à l'origine de cette étude, celui des manuscrits du linguiste Ferdinand de Saussure (1857-1913), mais nous le confronterons aux écrits d'autres écrivains<sup>2</sup>.

Les deux approches que nous avons distinguées – statique et dynamique – fourniront les deux étapes de cette étude. Dans un premier temps, nous réfléchirons aux problèmes que posent, pour la description sémiolinguistique des blancs de l'écrit, les spécificités des manuscrits modernes. Le second temps sera consacré à la perspective processuelle : nous proposerons alors une typologie de certains blancs du point de vue de l'énonciation écrite.

---

<sup>1</sup> V. en particulier les travaux de L. Hay sur la sémiotique du manuscrit littéraire indiqués dans la bibliographie.

<sup>2</sup> Nous remercions la Bibliothèque de Genève, la Bibliothèque Municipale de Grenoble, la Bibliothèque Universitaires de Dijon, la Bibliothèque du Collège de France, le Centre Flaubert de l'Université de Rouen et Jean-Marie Queneau pour les autorisations qui nous ont été accordées de reproduire les manuscrits ou leurs transcriptions présents dans cet article.

## 2. Éléments pour une description des blancs des manuscrits

Pour qui s'intéresse aux blancs dans un manuscrit moderne, la première réaction est celle de l'embarras. Sur une page manuscrite, le blanc paraît bien souvent à la fois omniprésent et insaisissable. On en fera rapidement l'expérience avec l'observation de la page ci-dessous :

Emigration.

de 1901 à 1911 : 346 024 émigrants (dont 172 296 hommes et 173 728 femmes)

de 1891 à 1901 : 430 993 (dont 200 128 hommes et 230 865 femmes)

de 1881 à 1891 : 768 105 de 1871 à 1881 : 629 130 230 868 femmes)

depuis 1851 jusqu'en 1911 : 4.191.552 (dont 2 178 296 hommes et 2 013 256 femmes)

de 1901 à 1911 les âges des émigrants ont été :

au dessous de 15 ans	30.880	
de 15 à 25 ans	204.824	59.2 %
de 25 à 35	83.372	24.1 %
de 35 à 45	16.708	

c'est à dire 83 % de 15 à 35 ans - en tout 346.024

---

pendant 20 ans (de 1891 à 1911) le nombre des émigrants a obtenu un pourcentage de 8.6 pour 1000, dont 3.9 pour Leinster, 13.2 pour Munster, 6.1 pour Ulster et 15.3 pour Connaught. Le tableau ci-dessus donne le pourcentage pour chaque comté :

**Figure 1.** Manuscrit de Joseph Vendryes, Collège de France, 56 CDF 12-1

La note est issue du fonds d'archives du linguiste Joseph Vendryes. Elle fait partie d'un dossier consacré à une étude sociolinguistique sur les locuteurs du gaélique en Irlande après l'indépendance. Cette page, d'un point de vue visuel, ne pose pas de difficulté particulière : le tracé est lisible, l'écriture est linéaire, les ratures et les surcharges y sont peu nombreuses. Quant aux blancs, ils semblent à peu près partout : la continuité du tracé manuscrit donne l'impression qu'ils s'immiscent à tous les niveaux de la page, depuis chaque signe inscrit jusqu'au niveau macro-textuel.

Dans ce cas précis, qui n'a pourtant rien d'exceptionnel, il n'est pas toujours aisé d'établir des frontières nettes entre les différents types de blancs habituellement discriminés sur la base des imprimés. Ainsi en va-t-il de l'opposition, proposée dans ce numéro, entre *blancs de mise en texte* (ou *blancs liés à l'apport*) et *blancs de mise en page* (ou *blancs liés au support*). Les *blancs de mise en texte* se définissent comme des organisateurs textuels qui, en production comme en réception, concourent à la construction du sens : ce sont les blancs qui séparent les unités du texte (mots, phrases, paragraphes, chapitres, etc). Les *blancs de mise en page*, inversement, s'imposent au scripteur et ne sont pas pris en compte dans la linéarité de la lecture : ce sont par exemple les interlignes et les marges.

Même les catégories en apparence simples et stabilisées, comme le blanc interlinéaire, se trouvent perturbées du fait de l'irrégularité des lignes d'écriture ou des insertions. Par exemple,

dans la détail ci-dessous (figure 2), combien de lignes d'écriture, et dès lors de blancs interlinéaires ? Faut-il considérer que l'espace entre « De 1891 à 1901 » et « De 1881 à 1891 » et entre « (dont 200 129 hommes et » et « 230 886 femmes » constituent le même blanc interlinéaire ? Rien de moins sûr. Cette rapide expérience invite à formuler quelques remarques sur ce qui fait la particularité des blancs dans un manuscrit moderne.

**Figure 2.** Manuscrit de Joseph Vendryes. Collège de France, 56 CDF 12-I (détail)

## 2.1. Deux paradigmes pour la description des blancs

Pour peu qu'on veuille en faire une notion opératoire, le blanc n'est évidemment pas le support, mais la rencontre entre le support et l'apport. Il se définit par rapport au texte inscrit, en hiérarchisant les unités inscrites sur la page. Une question centrale pour le traitement des blancs est le statut que l'on donne à ces unités. De ce statut dépendent les deux grandes approches qui ont été développées :

- La première fait primer la dimension linguistique. Dans cette perspective, les unités discriminées par les blancs sont traitées comme des unités de discours et les blancs sont intégrés dans le domaine de la ponctuation. C'est la voie inaugurée par Nina Catach qui a commencé à intégrer, bien que timidement, le blanc à la description de la ponctuation (Catach, 1994 : 93). Elle a été poursuivie par les travaux de Michel Favriaud (2004, 2011, 2014 et dans ce numéro) qui décrit la « ponctuation blanche » comme le volet d'un plurisystème, volet qui comprend lui-même différentes marques. Dürrenmatt (2015) intègre lui aussi les blancs parmi les ponctuants mais sans leur réserver une place à part puisqu'il adopte une typologie fonctionnelle de la ponctuation. La perspective phonographique ainsi représentée insiste sur le rôle syntaxique et sémantique du blanc dans l'énoncé et sur ses différents effets : extraction, modalisation, polyphonie...

- La seconde approche fait primer, quant à elle, la dimension sémiotique : les unités discriminées par les blancs sont traitées comme des unités visuelles. C'est la perspective autonomiste adoptée par Jacques Anis qui définit les blancs comme des « topogrammes » entendus comme des « signes auxiliaires qui concourent à la production de sens » (Anis, 1988 : 116). Cette définition délibérément large inclut à la fois les ponctuants blancs et noirs mais aussi ce que Michel Favriaud appelle la ponctuation grise ou ce qu'on appelle plus communément les topogrammes ou les ponctuants liés (italique, taille de la casse) et les conventions typographiques (filets, culs de lampe...) parmi lesquelles se rangent certains blancs, comme les alinéas ou les blancs de paragraphes. L'acception des « topogrammes » d'Anis ne sépare donc pas les blancs ponctuants des blancs de support que distingue l'approche phonographique. Dans la perspective autonomiste d'Anis, le blanc est inclus, sans recours à la terminologie linguistique, dans un ensemble sémiotique plus large. Une option similaire est adoptée par Anne-Marie Christin qui, selon une optique différente, emprunte une notion à l'histoire de l'art pour décrire les blancs : celle d'intervalle. Dans la perspective d'une approche iconique de l'écriture, qui rend compte de l'expérience de l'idéogramme, Christin propose les notions de « figure » et d'« intervalle » entendue comme l'espace qui sépare deux figures dans un tableau

(v. Christin, 2000 : 39 seq.) La notion a son utilité dans le cas de certains manuscrits d'écrivains car elle permet de décrire les blancs qui relient des signes linguistiques et des signes relevant d'autres systèmes sémiotiques que celui de la langue – traits, flèches, dessins... – pour lesquels la notion de ponctuant utilisé par l'approche phonographique est évidemment inopérante.

Ce partage – trop schématique – rejoint la partition traditionnelle entre traitement phonographique et autonomiste de l'écrit. Il donne à voir, au sujet des blancs, la difficulté structurelle que la double caractéristique des signes écrits – linguistique et visuelle – pose à l'analyse. Il fait également émerger deux positions, continuiste et discontinuiste, dans le traitement du rapport entre *blancs liés à l'apport* et *blancs liés au support*.

## **2.2. Spécificités sémiotiques des blancs manuscrits**

Le statut sémiotique du blanc n'est pas identique dans un écrit manuscrit et dans un imprimé typographique. Le blanc de l'imprimé est, d'un point de vue typographique, non pas un caractère mais un signe typographique (Arabyan, 2012a : 28). Il est donc normé : l'espace se mesure en cadratin, demi cadratin, quart de cadratin... Il en va de même des blancs de support : les marges sont réglées et obéissent à des conventions typographiques, par exemple celle qui veut que les marges intérieures, aussi appelées le *petit fond*, doivent être inférieures au *grand fond*, c'est-à-dire aux marges extérieures. En outre, que ce soit en typographie traditionnelle ou en typographie informatique, les blancs sont le résultat d'une activité du scripteur : pression de l'espace, pression de la touche espace ou de la touche entrée du clavier.

Dans un manuscrit, en revanche, la taille du blanc est soumise à la variabilité. Surtout, elle n'est pas la trace d'une activité d'écriture, mais précisément l'absence de trace sur une portion de l'espace graphique de la page. Cette absence de trace est aussi le témoin d'un *ductus*, d'un rythme d'écriture, toujours singulier. Du point de vue de leurs caractéristiques graphiques, on peut donc dire, en adoptant la typologie de Peirce, que le blanc de l'imprimé typographique relève du symbole alors que le blanc du manuscrit est un indice, c'est-à-dire un signe affecté par l'objet qu'il dénote, en l'occurrence la main de celui qui écrit<sup>3</sup>. Cette valeur indicielle des blancs de l'écriture manuscrite est ce qui les rendent si variables d'un manuscrit à l'autre quand les propriétés des blancs de l'imprimé sont indépendantes des scripteurs (invariabilité des graphèmes, linéarité horizontale stricte, longueur prédéterminée de la ligne, pré-remplissage rectangulaire du tableau qu'est la page). La différence entre la manuscriture et la production typographique induit des différences d'ordre sémiotique qui expliquent que certains types de blancs observables dans les manuscrits (v. *infra* 3.3) sont inenvisageables dans l'écriture sur traitement de texte.

## **2.3. Instabilité des manuscrits modernes**

Une autre spécificité du manuscrit moderne à prendre en compte est l'instabilité des repères traditionnellement utilisés pour la description des blancs. L'essor de l'imprimerie change, on le sait, le regard posé sur l'écriture manuscrite : avec la circulation du livre, l'imprimé devient un objet social et le manuscrit moderne un objet privé. La plasticité permise par l'écriture manuscrite et son cantonnement progressif dans la sphère privée ont conduit certains scripteurs à investir le manuscrit comme un espace de liberté où il est loisible de s'affranchir des

---

<sup>3</sup> Claire Bustaret (1996) parle ainsi du manuscrit comme « image indicielle de la genèse ». Lorsqu'elle écrit que les traces inscrites sur un manuscrit « fonctionnent à la fois comme signes pour la lecture et comme indices de l'activité graphique » (Bustaret, 1996 : 176), la remarque vaut également pour les blancs.

conventions formelles ou typographiques<sup>4</sup>. Or, l'affranchissement des normes de l'écrit imprimé dont témoignent certains manuscrits – absence de ligne d'écriture ou de marge, orientation différente des lignes d'écriture, éclatement des signes graphiques sur l'espace de la page – ôte au descripteur ses repères d'analyse habituels. Pour parler de blanc interlinéaire, intralinéaire ou de blanc marginal, encore faut-il avoir des lignes d'écriture ou des marges. Pour parler de blanc horizontal ou de blanc vertical, encore faut-il avoir une organisation bidimensionnelle de la page. L'instabilité du texte qui caractérise certains brouillons induit l'instabilité des blancs qui le structurent et le hiérarchisent.

Les cas les plus extrêmes sont, par exemple, les pages de Bataille (v. Grésillon, 1994 : 67 et seq.) où l'éclatement et la superposition des signes sur l'espace de la page rend inopérante toute distinction entre blanc interlinéaire et intralinéaire. Même dans des cas plus normés, où des lignes d'écriture sont identifiables, des dispositions tabulaires peuvent poser des difficultés pour décrire les blancs qui articulent les différentes unités de discours. L'opération est d'autant plus difficile, comme ici dans le cas de cette page de Queneau (figure 3), quand l'espace de la page fait cohabiter différents systèmes sémiotiques : signes verbaux, dessins, chiffres, etc. (v. supra 2.1).

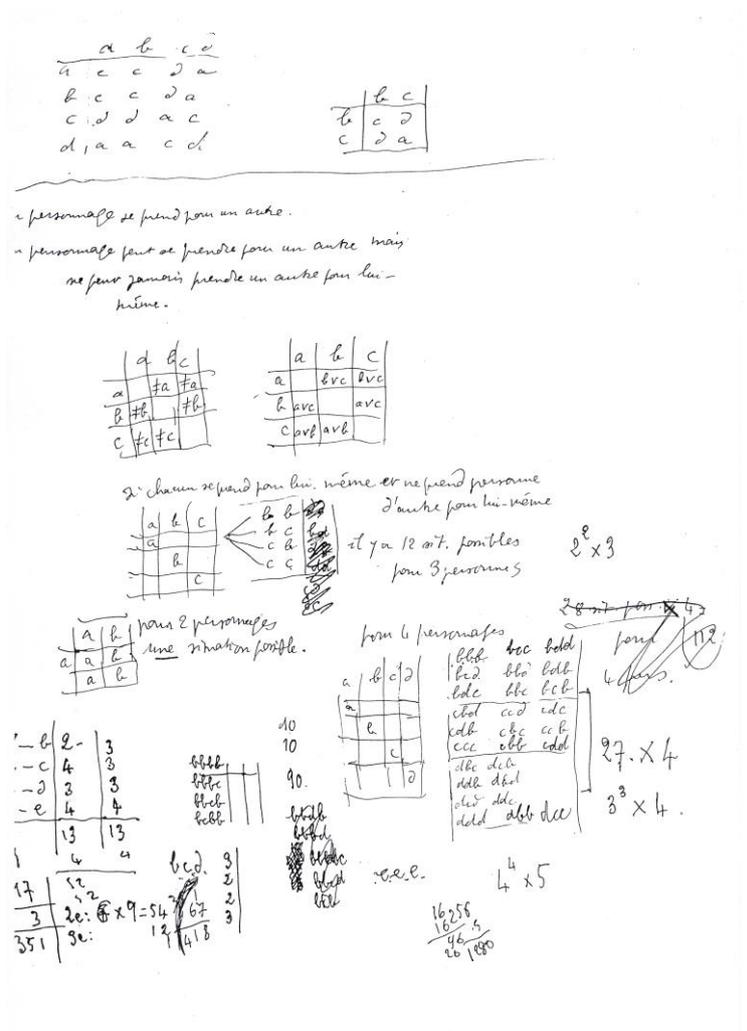


Figure 3 : Manuscrit de Raymond Queneau, Bibliothèque Universitaire de Dijon, D 70/1

<sup>4</sup> Sur cet affranchissement et sur la variabilité sémiotique des manuscrits d'écrivains qui en découle, v. Hay (1989b). Cette plasticité affecte également les supports, que les scripteurs n'hésitent pas à aménager, découper ou augmenter v. Bustaret (2001).

Une autre notion particulièrement problématique dans cas du manuscrit moderne est celle de l'espace blanc marginal. L'exploitation qui est faite des espaces marginaux dans les manuscrits modernes s'inscrit dans l'histoire longue de l'organisation de la page en occident (v. Demarcq, 1999). Si certains écrivains saturent entièrement l'espace de la page de signes écrits, la plupart ménagent une ou plusieurs marges comme espace annotation. Cette pratique, qui est directement liée à la tradition médiévale de la glose, construit la marge comme un espace de retour sur le texte en train de s'écrire, espace destiné à accueillir les ajouts, les corrections, les commentaires. Cette fonction métadiscursive de l'espace marginal est exploitée de façon très différente d'un écrivain à l'autre et elle peut même varier, chez un écrivain, d'un dossier à l'autre (v. Neef, 1989). Quelles que soient les fonctions assignées aux insertions marginales, leur présence suffit à modifier le statut de l'espace blanc des marges. Un exemple simple extrait du dossier génétique de *Madame Bovary* (figure 4), permettra de s'en rendre compte :

276

*renouvelait*  
& *restèrent*  
avec d/ses inflexions de taille réitérées. tandis que Tuvache  
~~la tête les mains vides~~  
~~les genoux rentrés, les coudes en dehors, le derrière tendu~~  
*les mains vides* *tout* *bégayait cherchait ses phrases*  
& courbé comme un arc, souriait aussi protestait de son  
*aussi*  
dévouement à la monarchie & de l'honneur que l'on  
*extraordinaire*  
faisait à Yonville

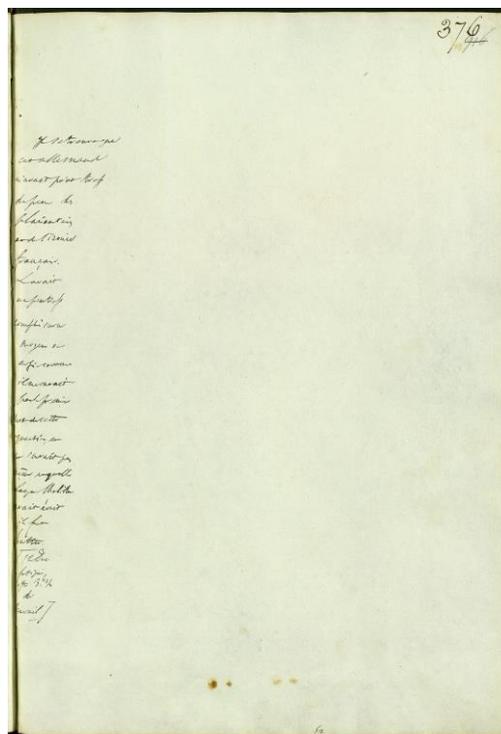
*jouissait*  
un seul être parmi les assistants ne pouvait  
*n'en*  
jouir de ce spectacle à savoir Binet, qq'il ne fût pas  
*de cuivre* *si bas sur le visage*  
loin. Mais son casque lui descendait tellement si bas  
sur la figure qu'il ne pouvait voir tout au plus, qu'a  
*devant lui* *guerriers* *n'en*  
quinze pas limite des horizons militaires. - & il n'était  
*mais il s'en consolait songeant*  
*malgré lui* *que cet inconvenient*  
peut-être pas fâché, Cela le rappelait à l'ordre &  
empêchait toute distraction \* ajoutait à la tenue.  
Cependant Mr le conseiller disparut avec  
*& laissant là* *qui regardait de tous*  
le maire ~~tandis que~~ son cocher de fiacre, fut vite  
*auberge*  
*côtés ou découvrir une H. aussitôt* *bonne enseigne* *aus les ayant*  
*hippolyte* appréhendé par Hyppolyte qui prit/s ses chevaux par  
*s'offrit à le servir* *il les bête conduisit vivement tout en boitant*  
& *ayant pris les chevaux par* la bride, & clopin clopant de sa/on pied bot, les conduisit  
*jusque sous le porche du*  
jusqu'à au Lion d'or. Mais la voiture trop large

**Figure 4.** Transcription d'un manuscrit de Gustave Flaubert réalisée pour l'édition génétique des manuscrits de *Madame Bovary* (site Flaubert, université de Rouen)

La transcription fait cohabiter deux couleurs : le noir code la première strate d'écriture, le bleu étant réservé pour les ajouts postérieurs situés soit à l'interligne, soit dans les marges. Les annotations marginales ne sont ici reliées au texte central par aucun signe – becquet, flèche, trait, appel de note – comme cela arrive parfois. Seul un espace blanc met en relation ces annotations et les segments du texte central auxquels ils se rapportent. Ainsi, pour prendre l'exemple de la première insertion marginale de cette page, le syntagme « les mains vides » est en relation avec « ~~les gens rentrés, les coudes en dehors, le derrière tendu~~ » et « ~~la tête les mains vides~~ » qu'il remplace. Cette relation questionne le statut de l'espace blanc qui les sépare. Si le

blanc de marge est, à juste titre, rangé parmi les *blancs de mise en page* puisqu'ils ne participent pas à la construction du sens, l'insertion marginale transforme le blanc qui la sépare du texte central : celui-ci se trouve pris en compte au moment de la lecture. Cette intégration du blanc marginal dans la cursivité de la lecture inviterait par conséquent à le ranger parmi les *blancs de mise en texte*. Cependant, la linéarisation d'un segment de la marge par l'inscription marginale n'invalide pas le fait que cet espace blanc reste imposé par le support et le texte déjà inscrit. On s'aperçoit dès lors que, pour le blanc qui sépare « les mains vides » de « ~~les gens rentrés, les coudes en dehors, le derrière tendu~~ », la frontière entre *blancs de mise en texte* et *blancs de mise en page* s'avère problématique.

Une autre mise à l'épreuve de ce type de blanc vient de ce que certains scripteurs détournent l'espace marginal. Nous ne donnerons que deux exemples, atypiques mais révélateurs du jeu sur l'espace blanc que permet l'écriture manuscrite. Le premier est celui de Stendhal, dont Jacques Neefs (1986 et 1989) a montré l'usage singulier qu'il fait des marges. Stendhal partage les pages de ses manuscrits en deux espaces clairement distincts : un canton central est réservé au texte en train de se faire et l'espace des marges accueille « les multiples notations sur l'activité d'écrire, la date, l'heure, le temps qu'il fait, les aventures « privées », les associations d'idées et d'émotions, les remarques de plan, de longueur, de vitesse, de commentaires sur les personnages ou l'épisode, et sur l'auteur surtout » (Neefs, 1989 : 74)<sup>5</sup>. La confrontation de ces deux discours crée des effets de dialogisme constitutifs de l'écriture stendhalienne. Leur progression parallèle donne aussi lieu à des agencements paradoxaux de l'espace graphique. Ainsi le manuscrit de *Lucien Leuwen* contient des pages où la marge anticipe de façon programmatique sur le texte à venir (figure 5). Stendhal écrit dans la marge de gauche le résumé d'un épisode qu'il prévoit d'écrire dans le corps central de la page laissée blanche. Le texte qui ne sera finalement jamais rédigé aboutit de fait à une inversion des espaces blancs et noirs de l'organisation traditionnelle de la page.



**Figure 5.** Manuscrit de Stendhal, Bibliothèque Municipale de Grenoble, Ms. R 301 t. III, f° 376

<sup>5</sup> Pour une analyse de ces marginales des manuscrits de Stendhal, on consultera également Herschberg Pierrot, 2005.

Le second exemple est celui de Ferdinand de Saussure qui, dans ses manuscrits consacrés aux anagrammes, porte une attention extrême à l'organisation de l'espace graphique (v. Saussure, 2013 et la contribution d'Arabyan dans le présent numéro). Ces notes « rédigées comme en vue d'un lecteur » (Saussure in Jakobson, 1971 : 16) témoignent d'une gestion calculée de l'espace marginal. Ainsi en va-t-il dans cette double page adressée à Antoine Meillet (figure 6), où chaque calage de la marge de gauche joue un rôle précis dans la démonstration.

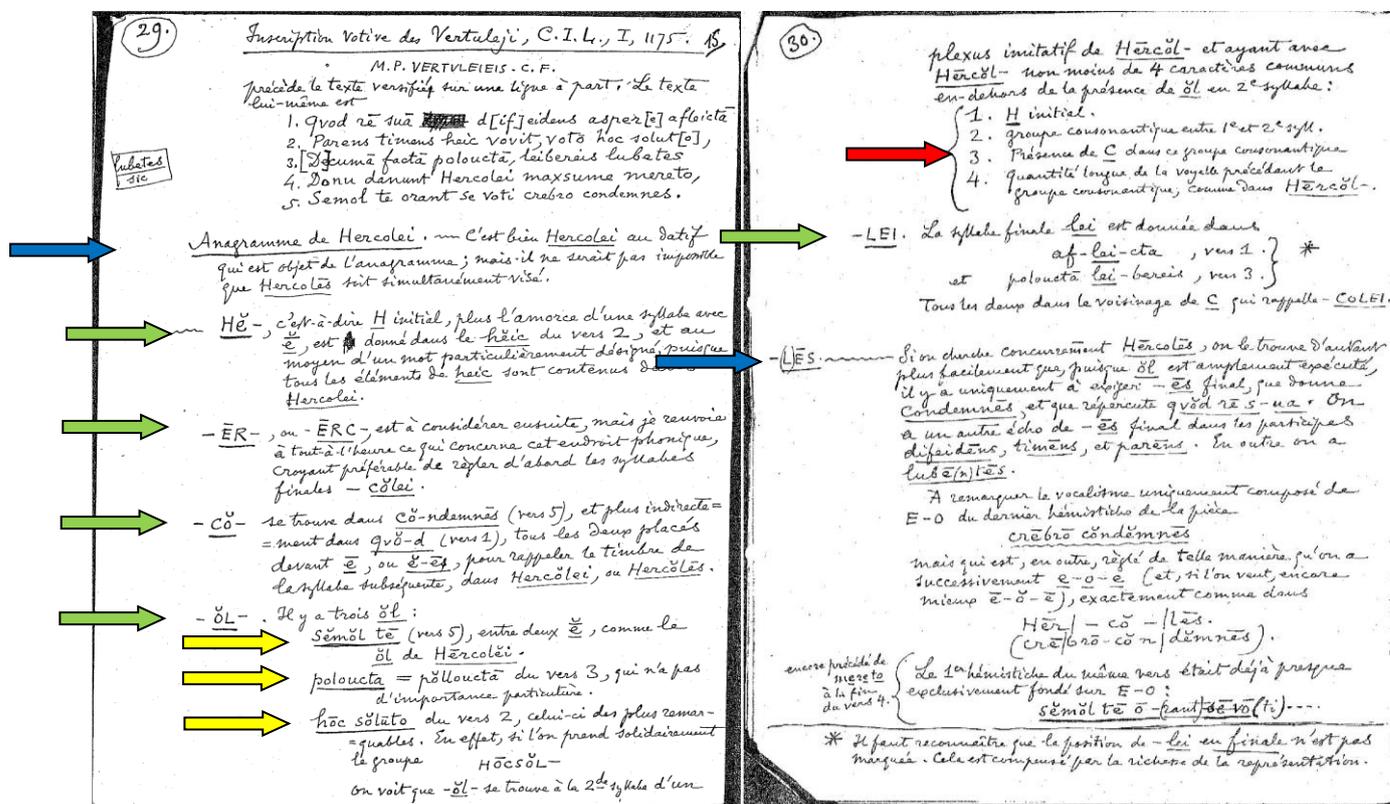


Figure 6. Manuscrit de Ferdinand de Saussure, Bibliothèque de Genève (BGE), Ms. fr. 3969, f° 15-15v

Les déplacements de l'alignement du texte à gauche, loin d'être anarchiques, s'effectuent à mesure que progresse l'analyse des anagrammes du passage sélectionné. Chaque décalage de l'espace marginal vers la droite correspond de fait à une focalisation plus précise de l'analyse : le « mot-thème » (les flèches bleues), les syllabes (les flèches vertes), les différentes occurrences de ces syllabes (les flèches orange), les caractéristiques de chaque occurrence (la flèche rouge). L'écriture de ces notes s'effectue selon un mouvement de la gauche vers la droite sur l'axe horizontal de page qui accompagne une démonstration qui va du général au particulier. Le blanc marginal gagne l'espace du manuscrit à mesure que l'étude se spécialise.

Dans cette même liasse de notes adressées à Antoine Meillet, Saussure pousse plus loin le jeu sur la plasticité des marges :



paraît stabilisée dans les imprimés standard, se trouve plus souvent mise à l'épreuve dans les manuscrits. Cette tension entre *blancs de mise en texte* et *blancs de mise en page* ne tient pas seulement à la plasticité permise par l'écriture cursive : elle est plus fondamentalement l'indice que si, textualisation et spatialisation de l'écrit ont toujours été de pair, l'époque moderne accorde un rôle majeur aux blancs dans la construction de l'« espace graphique » des textes<sup>7</sup>.

### 3. Les blancs du point de vue du processus d'écriture

La génétique textuelle porte sur les écrits un regard processuel : elle fait du manuscrit le point départ pour reconstituer ou interpréter une activité d'écriture. Le généticien effectue un trajet qui va du produit écrit au processus d'écriture : il suit, à cette fin, une méthode consistant à convertir les paramètres spatio-visuels du manuscrit en données temporelles. Les signes présents sur l'espace de la page sont ainsi interprétés en une suite d'opérations d'écriture, chronologiquement orientée. La topographie des signes écrits, les ratures, les flèches, la couleur ou la forme du tracé, etc. : tout ce qui est sur le manuscrit concourt à la reconstitution du processus d'écriture. C'est dans cette perspective que les blancs sont également mobilisés comme données relatives à la genèse d'un texte.

Les blancs intralinéaires constituent, en particulier, des traces instructives sur le processus d'écriture : ils sont interprétés comme des indices d'un moment de pause dans l'activité motrice de la main qui écrit. La littérature critique sur les manuscrits envisage ces blancs principalement en relation avec des phénomènes d'interruption d'écriture. C'est, par exemple, la manière dont ils sont abordés dans les études de Lebrave (1986) ou de Grésillon, Lebrave & Viollet (1990). Jean-Louis Lebrave (1986) propose de remplacer les notions d'achèvement et d'inachèvement du texte – qu'il juge, avec raison, téléologiques et dès lors incompatibles avec la représentation que la critique génétique se fait du processus d'écriture – par la notion d'« écriture interrompue ». L'interruption, souligne-t-il, est constitutive de l'activité d'écriture : tout texte un tant soit peu développé a nécessairement été élaboré par un processus d'alternance d'interruptions et de reprises. Les phénomènes d'interruption dans l'écriture occasionnent des moments de retour sur le texte déjà écrit qui peuvent être la source de corrections ou de restructurations. Les alternances d'interruptions et de reprises vont de pair avec l'alternance des postures du scripteur – posture de scripteur et posture de lecteur de son propre écrit – qui sont essentielles dans le processus de textualisation.

Les interruptions, plus ou moins longues, peuvent intervenir aussi bien pendant une phase de travail qu'entre deux phases de travail. Si les manuscrits ne gardent pas la trace de tous ces arrêts, notamment de toutes les micro-interruptions à l'intérieur d'une même phase de travail, ni ne fournissent de données sur leur durée, plusieurs types d'indices permettent néanmoins d'identifier la présence ou non d'une interruption et ses effets sur le texte. Ainsi en va-t-il de l'emplacement des corrections sur l'espace de la page qui fournit la distinction, établie par la critique génétique, entre « variantes d'écriture » et « variantes de lecture »<sup>8</sup>. Les premières lignes d'un manuscrit de Proust serviront à illustrer cette distinction :

Le J'étais couché depuis une heure environ. Le jour n'

---

<sup>7</sup> Nous utilisons ici espace graphique au sens où l'entend Jacques Anis : « l'ensemble des traits qui caractérisent [l]a matérialisation [d'un texte] sur un support d'écriture, ainsi que les relations qui s'établissent entre ces traits et la signifiante » (Anis, 1988 : 174).

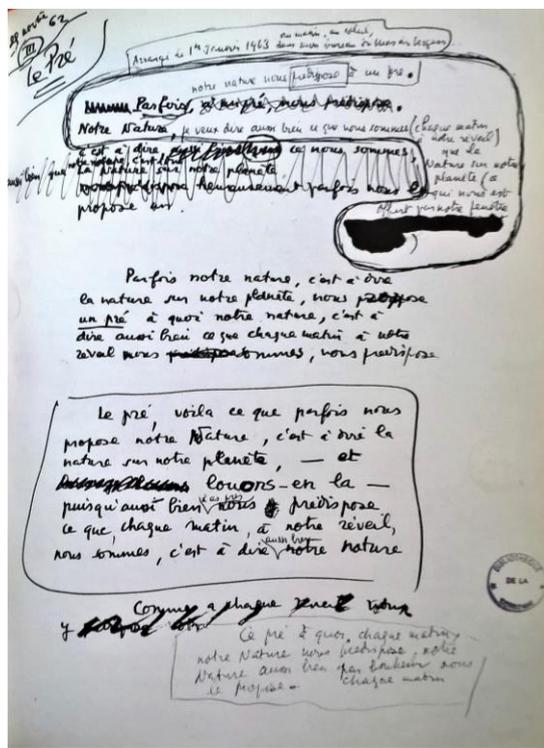
<sup>8</sup> Sur cette distinction, v. Lebrave (1983 : 16-17) ou encore Grésillon (1994 : 84-86).

avait pas encore tracé ~~audessous des rideaux de ma fenêtre~~ cette  
 dans la chambre là où nous imaginions  
 à l'endroit  
 la commode ~~ligne blanche qui dans l'obscurité de la chambre~~ cette  
 ligne blanche endessous de laquelle court ~~s'installer~~ se placer

**Figure 8.** Marcel Proust, *Cahier 3*, f° 1, transcription diplomatique de Grésillon (1994 : 160) (détail).

Les remplacements qui sont effectués sur la ligne d'écriture peuvent légitimement être interprétés comme ayant été produits dans le fil de l'écriture : ce sont les variantes d'écriture. Le remplacement du « Le » initial par « J' », de « audessous des rideaux de ma fenêtre cette ligne blanche qui » par « dans l'obscurité de la chambre » et de « s'installer » par « se placer » rentrent dans cette catégorie car rien ne laisse supposer une interruption entre la rature des segments jugés mauvais et l'ajout sur la ligne de l'élément de substitution. Inversement, les remplacements hors ligne – à l'interligne ou en marge – sont les indices d'opérations effectuées par le scripteur après une pause, dans un moment de relecture du déjà écrit : ce sont ce qu'on appelle les variantes de lecture. C'est le cas du remplacement de « dans l'obscurité de la chambre » par « dans la chambre où nous imaginions la commode ». L'emplacement du fragment de remplacement dans l'espace interlinéaire invalide l'hypothèse d'une correction immédiate qui, en toute logique, aurait été sur la ligne. Il a nécessairement été produit après que les lignes aient été écrites, vraisemblablement dans un moment de relecture.

Les manuscrits qui présentent des zones de signes écrits clairement distinctes fournissent d'autres indices d'interruption. Les blancs séparant les différents blocs textuels, comme sur cette page de Francis Ponge (figure 9), correspondent à autant de transitions entre deux moments de travail. La reconstitution de l'ordre d'écriture de ces blocs intègre alors les blancs comme les traces d'une interruption suivie d'une reprise : une pause entre deux étapes d'écriture.



**Figure 9.** Manuscrit de Francis Ponge, *La fabrique du pré* (Ponge, 1971 : 91)

L'interruption du processus peut également être inférée lorsque le manuscrit présente des phrases ou des fragments textuels incomplets. Le cas n'est pas rare : les dossiers génétiques de nombreux écrivains attestent d'abandons du texte en train de se faire, dont certains sont définitifs tandis que d'autres servent à engager une nouvelle campagne d'écriture. Dans ce cas, l'interruption est interprétée d'après la conjonction de paramètres graphiques (un blanc intralinéaire) et de paramètres linguistiques (une structure syntaxique laissée en suspens).

Les trois exemples donnés ici – variantes de lecture, transitions entre zones d'écriture, phrases ou énoncés incomplets – mettent en lumière le rôle majeur joué par la topographie des signes écrits et donc par les blancs dans l'identification des phénomènes d'interruption. Si cette relation entre blanc et interruption est fondamentale d'un point de vue génétique, elle doit être précisée car elle n'est pas bi-univoque. En effet, toute interruption d'écriture ne laisse pas nécessairement la trace d'un blanc sur le manuscrit – les interruptions non visibles sur le manuscrit sont par essence inaccessibles au généticien. Et l'inverse est également vrai : tout blanc intralinéaire n'est pas nécessairement la trace d'une interruption d'écriture. Ce que nous voudrions montrer c'est que certains blancs intralinéaires sur les manuscrits ne peuvent précisément pas être interprétés comme des indices d'interruption. Nous nous appuyerons pour cela sur le cas des manuscrits de travail laissés par Ferdinand de Saussure.

### **3.1. Les blancs des manuscrits de Saussure**

Le corpus des manuscrits de Saussure, conservé pour l'essentiel à la Bibliothèque de Genève, présente une particularité : il est majoritairement composé d'écrits n'ayant pas débouché sur une publication. Comme Saussure a peu publié de vivant, ses manuscrits contiennent peu d'« avant-textes » d'œuvres éditées ; ils se composent essentiellement de notes de recherche et de projets d'ouvrage – au moins une demi-douzaine d'esquisses de livres – jamais menés à terme. Pour reprendre la terminologie de Lebrave, Saussure est donc un spécialiste en matière d'« écriture interrompue » et cette spécialité est à relier à l'une des particularités formelles de ses manuscrits : la présence fréquente de blancs intralinéaires qui trouent littéralement les énoncés ou les laissent en suspens.

Cette particularité a été relevée depuis longtemps par à peu près tous ceux qui se sont penchés sur ces manuscrits. Le premier d'entre eux, Robert Godel, note que « souvent la phrase, plus d'une fois recommencée, reste en suspens ; un mot, parfois un mot essentiel, est laissé en blanc ; par endroits, l'ordre même du texte ne se révèle qu'à une recherche patiente » (Godel, 1957 : 36). Rudolf Engler se place, quant à lui, d'un point de vue uniquement philologique en parlant, non pas de blancs, mais de « lacunes dans le texte » (Engler *in* Saussure, 1974 *avant-propos*). Claudine Normand est la première à s'intéresser en détail au fonctionnement de ces blancs en leur consacrant, dans les années deux mille, un article entier. Elle refuse, à juste titre, l'approche psychologisante qui lierait ces blancs au topos romanesque du « drame de la pensée » de Saussure expliquant son silence éditorial<sup>9</sup>. Selon cette interprétation, ce serait la même inhibition vis-à-vis de l'écriture voire vis-à-vis de tout métalangage – l'« horreur malade de la plume » dont Saussure se plaint (Saussure *in* Starobinski, 1971 : 13) – qui se manifesterait dans ces blancs intralinéaires et dans l'inachèvement de ces travaux. Claudine Normand propose une interprétation de ces blancs comme des traces du rythme de la voix intérieure à l'œuvre dans l'écriture :

---

<sup>9</sup> Sur le topos du « drame de la pensée saussurienne » et son émergence dans la réception, v. Testenoire (2013 : 9-19) et (2016).



La segmentation opère ici sur un déterminant, pourtant de deux ou trois lettres, avant que le morphogramme masculin ou féminin ne soit noté. Ce dernier cas rejoint les phénomènes d'amorce que l'on observe dans la segmentation des syntagmes. En effet, les blancs d'interruption interviennent le plus souvent, non pas en amont ou en aval des groupes syntaxiques, mais en leur sein, en les coupant. Le premier élément du syntagme resté en suspens permet alors d'identifier la catégorie grammaticale du constituant blanchi. Aussi trouve-t-on des blancs d'interruption à l'intérieur de syntagmes nominaux, juste après un déterminant :

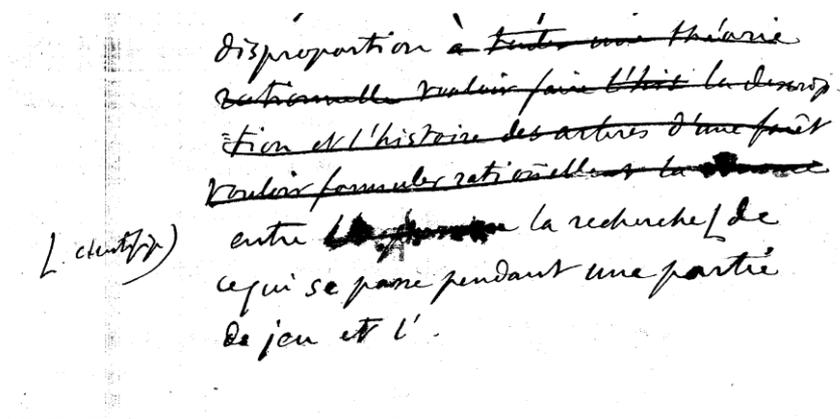


Figure 13. Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, AdS 372, f° 187 (détail)

ou à l'intérieur d'un groupe prépositionnel, juste après la préposition :

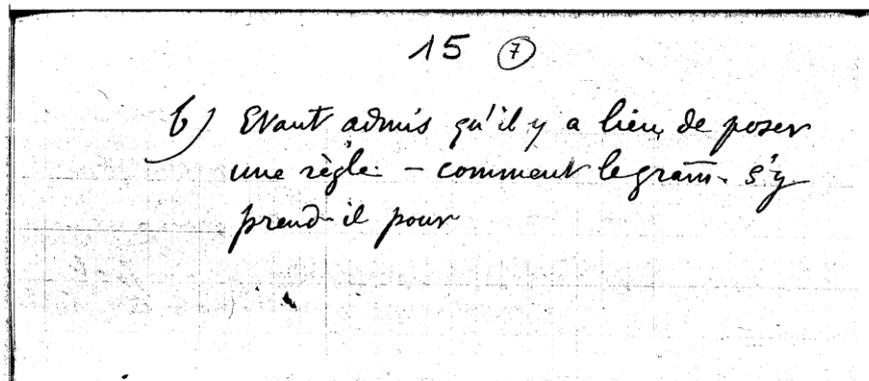


Figure 14. Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, AdS 372, f° 116 (détail)

À un niveau supérieur, le blanc d'interruption peut remplacer tout un groupe verbal appelé par un syntagme nominal laissé en suspens :

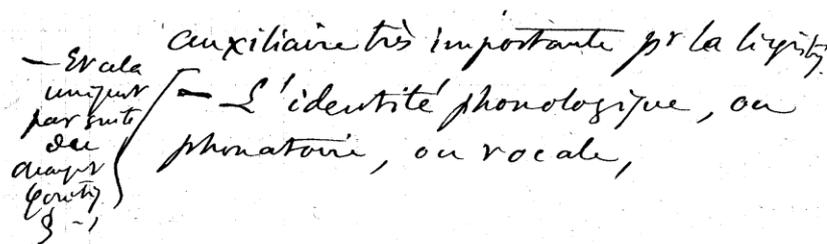
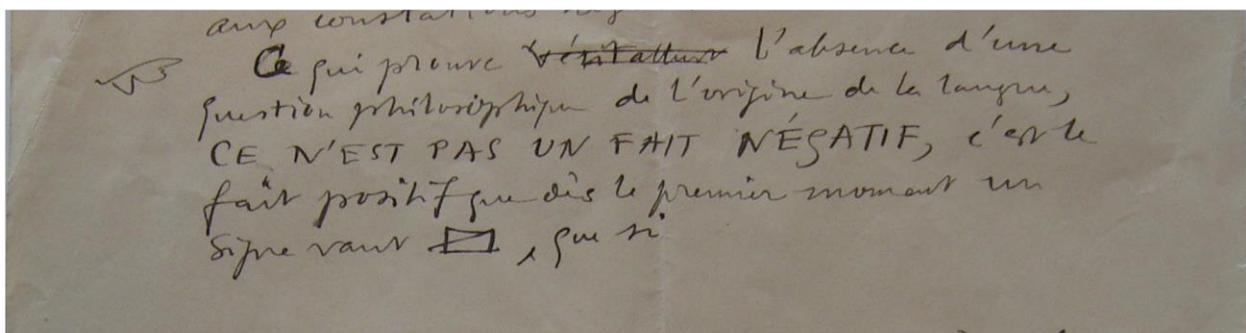
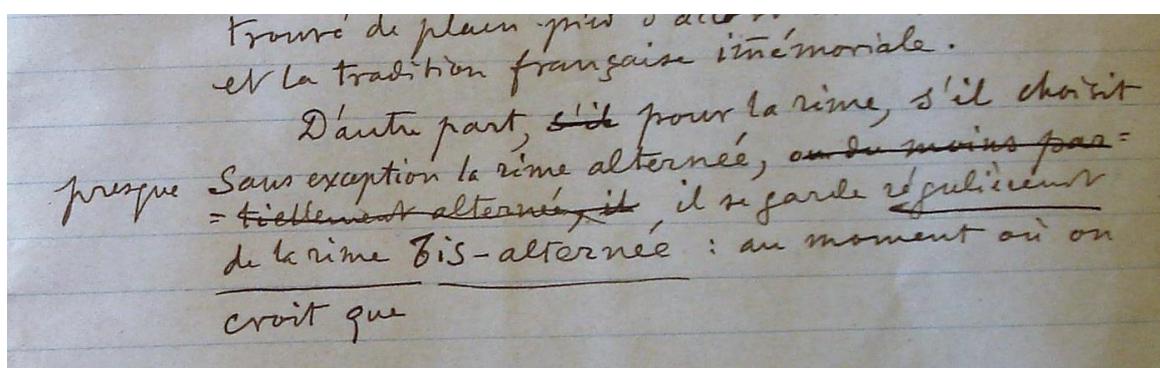


Figure 15. Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, AdS 372/28, f° 170 (détail)

Enfin, ce sont aussi parfois des propositions entières que l'interruption retire à la structure globale de la phrase. Là encore, le blanc d'interruption intervient immédiatement après l'amorce du constituant, par exemple après les subordonnants *si* ou *que* :



**Figure 16.** Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, AdS 372, f° 192 (détail)



**Figure 17.** Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, AdS 379/9, f° 2 (détail)

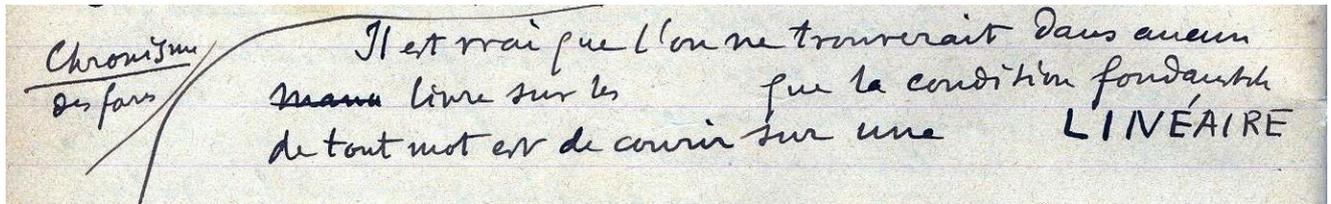
Ces blancs se caractérisent par l'inachèvement syntaxique et l'incomplétude sémantique des énoncés qu'ils clôturent. La rupture de la cohérence syntaxique de l'énoncé en train de s'écrire est l'indice d'une interruption de l'écriture, quelle qu'en soit par ailleurs la cause. Si certaines interruptions sont liées à des paramètres externes ou contingents, d'autres sont imputables au processus même d'écriture. Dans ce cas, comme l'écrivent très justement Grésillon, Lebrave et Viollet :

Le blanc marquant matériellement l'arrêt ne s'identifie pas à un manque, mais bien au contraire à un excès. Le vide apparent d'une interruption, d'un enlèvement ou d'une mise en suspens ne signifie en réalité qu'un point où le plein des possibles produit une sorte d'ébullition créatrice, un point où le déjà-écrit entre en conflit avec la masse informe de l'encore à écrire. [...] Le blanc de l'interruption est le lieu même de l'écriture en train de se faire, le moteur principal de l'invention littéraire (Grésillon, Lebrave & Viollet, 1990 : 86).

Il est cependant des blancs intralinéaires, dans les manuscrits de Saussure, qui ne sont pas l'indice de ce conflit entre le déjà écrit et l'encore à écrire et qui ne peuvent donc pas être ramenés à un phénomène d'interruption énonciatif.

### 3.3. Blancs d'attente

Pour illustrer la distinction que nous introduisons ici, nous partirons d'un exemple qui présente, par contraste, deux blancs intralinéaires au fonctionnement différent :



**Figure 18.** Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, Ms. fr. 3963/1 f°19 (détail)

Dans cet extrait, l'incohérence des enchaînements « livre sur les que » et « courir sur une LINÉAIRE » interdit d'interpréter ces deux blancs comme des intermots indifféremment larges. Le premier correspond visuellement à l'espace graphique de la taille d'un mot. La distribution de cet espace blanc, précédé d'un déterminant et suivi de la subordonnée complétive régie par le verbe « trouverait », invite à le remplacer par un nom (ici, d'après le contexte, *mots*, *signes*, *langues*... seraient par exemple possibles) qui rétablirait la cohérence syntaxique de la phrase.

Le second blanc, placé entre un déterminant et un adjectif, pourrait également être remplacé par un nom si l'espace graphique était suffisant. Une série d'indices – la taille réduite du blanc, le passage en capitale et l'absence de ponctuation finale – indique qu'il y a plutôt ici rupture syntaxique et bifurcation dans l'énonciation : Saussure, selon toute vraisemblance, s'est interrompu après le déterminant au moment d'écrire « ligne » et, soit sur le moment soit à l'occasion d'un retour sur le texte, il a inscrit l'adjectif « linéaire ». « Linéaire » ne s'enchaîne donc pas avec l'énoncé précédent par-delà le blanc comme « que la condition fondamentale de tout mot... » est régi syntaxiquement par « Il est vrai que l'on ne trouverait dans aucun ~~manu~~ livre sur les ».

Deux phénomènes distincts peuvent donc être inférés des deux blancs présents ici. Le second, si l'on accepte notre interprétation, est l'indice de l'interruption de l'énonciation écrite que nous avons décrite dans la section précédente. Le premier blanc, en revanche, n'est pas l'indice d'un arrêt énonciatif mais il est un espace laissé par Saussure pour éventuellement être comblé par la suite. La pensée allant plus vite que la main, le linguiste préfère laisser un blanc au moment d'une hésitation plutôt que de perdre le fil du discours en train de s'écrire. Par conséquent, non seulement ce blanc n'est pas la trace d'une interruption mais il est précisément produit pour ne pas interrompre l'acte d'écrire. Ce second type de blanc qui s'oppose, d'un point de vue énonciatif, au « blanc d'interruption », nous proposons de l'appeler « blanc d'attente ».

Les blancs d'attente ont tous pour fonction (1) de ne pas interrompre le fil de l'écriture, (2) de garder la trace d'une mise en attente d'un élément du discours laissé en suspens. Plusieurs causes peuvent néanmoins expliquer qu'un scripteur comme Saussure y recoure. Certains de ces espaces blancs ont une valeur programmatique : ils sont la trace d'un travail prévu mais non encore réalisé. C'est par exemple le cas dans les cahiers d'anagrammes sur Homère (1906) que Saussure prévoyait de numéroter. Au moment de renvoyer d'un cahier à l'autre (figure 19), le linguiste, qui n'a pas encore effectué la numérotation, laisse un blanc après « n° » en attendant d'y revenir plus tard et de le combler. D'une manière similaire, le projet d'ouvrage de l'*Essence double* (1891) contenait manifestement un projet une numérotation des paragraphes. Au moment de rédiger l'Index, le renvoi aux paragraphes non encore numérotés est également laissé en blanc (figure 20). Dans ces deux cas de figure, les blancs relèvent aussi de la procédure de travail : ce sont des signes, adressés par le scripteur à lui-même, de ce qu'il reste encore à faire, des tâches « en attente ».



Od. S, 846.

2

N<sup>s</sup> avons relevé (Cahier n<sup>o</sup> fin) l'anagramme de 847 sur „Τηλέμαχος“. Il est précédé d'un autre anagramme (très imparfait, il est vrai) et, sur le même thème ~~est~~ „Τηλέμαχος“, et occupant juste l'espace entre l'anagramme „ΑΒεσπίς“ qui finit, et le 2<sup>e</sup> anagramme sur Télémaque, tous deux étudiés précédemment ensemble.

Figure 19. Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, Ms. fr. 3963/24, f<sup>o</sup>2 (détail)

FORME. — N'est jamais synonyme de figure vocale (§§).  
 — Suppose nécessairement la présence d'un sens ou d'un emploi (§§).  
 — Appartient à la catégorie des faits <sup>Relève de</sup> INTÉRIEURS

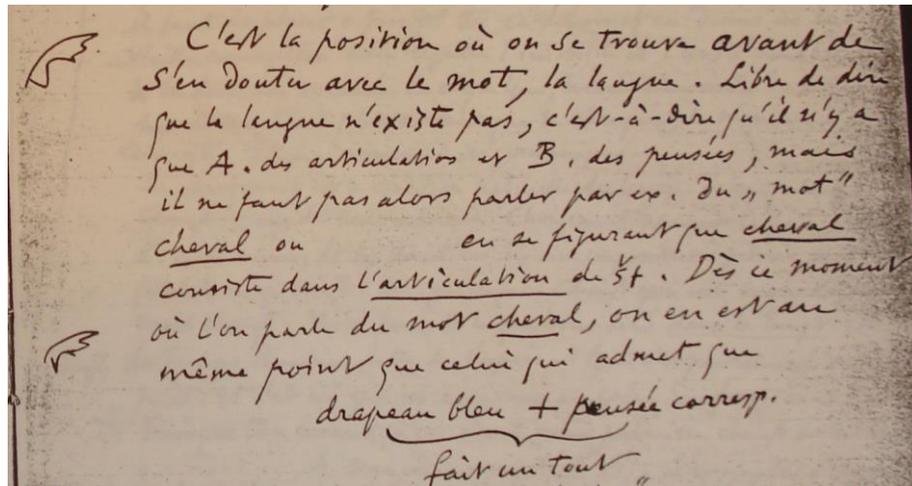
Figure 20. Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, AdS 372, f<sup>o</sup> 168 (détail)

Les blancs concernent parfois des données empiriques : un résultat statistique ou une forme grammaticale que Saussure n'a pas en tête au moment de l'écriture. Ainsi, dans l'extrait ci-dessous portant sur la composition, le deuxième terme du composé hébreu, vraisemblablement oublié, est remplacé par un blanc.

Par sa genèse un procédé provient de n'importe quel hasard. Par exemple Hôtel-Dieu (signifiant exactement au moyen âge Hôtel de Dieu) offre un procédé vocalement identique à l'hébreu tredek „justice de Dieu“. Le procédé „hébreu“ est employé sans restriction dans des centaines de mots français.

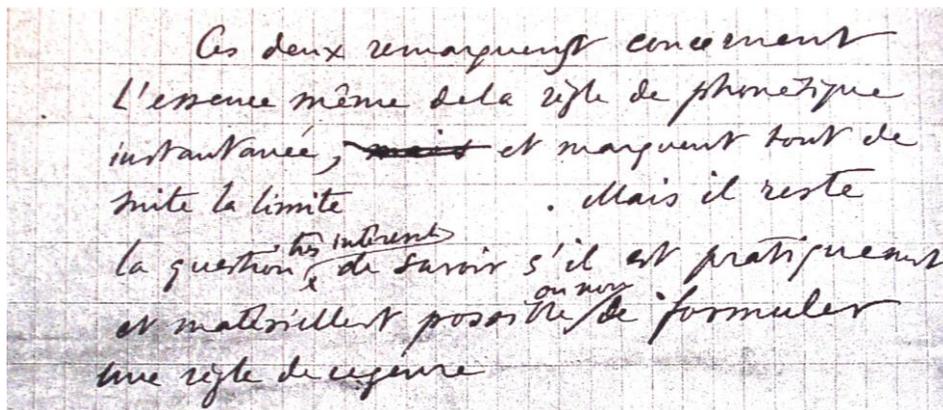
Figure 21. Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, Ms. fr. 3951/10, f<sup>o</sup> 27v<sup>o</sup> (détail)

D'autres blancs d'attente procèdent, non pas d'un manque d'information, mais d'un refus de sélection sur l'axe paradigmatic. Ce sont les cas les plus fréquents où Saussure hésitant entre plusieurs mots préfère laisser un blanc plutôt que d'interrompre le fil de son écriture et de sa pensée. Ce type de blanc se rencontre souvent pour les emplois autonymiques (par ex. figure 22), soit que Saussure hésite dans le choix des exemples, soit qu'il le juge indifférent pour sa démonstration.



**Figure 22.** Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, Ms. fr. 3953/4b, f°5 (détail)

Enfin, les blancs peuvent signaler des choix terminologiques non effectués, comme par exemple dans la figure 23 où le complément, vraisemblablement adjectival ou prépositionnel, de « limite » n'est pas sélectionné. Ces cas d'hésitations paradigmatiques sont évidemment les plus intéressants car ils indiquent un nœud au moment de la textualisation. Le blanc d'attente vient alors remplacer un choix lexical ou textuel non résolu, dont il s'agit d'interpréter la portée.



**Figure 23.** Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, AdS 383/2, f°24 (détail)

Les blancs d'attente des manuscrits saussuriens présentent une caractéristique formelle notable : leur taille est très variable. Saussure, en effet, blanchit la ligne selon la longueur du segment écrit qu'il laisse en suspens. Ainsi, la classe grammaticale des segments blanchis peut être reconstituée grâce à la conjonction de deux critères : la taille graphique du blanc et la structure syntaxique dans laquelle ils s'insèrent.

D'un point de vue grammatical, les fragments textuels remplacés par des blancs correspondent à plusieurs catégories syntaxiques. Les noms forment, comme on a pu s'en rendre compte dans les exemples précédents, la catégorie la plus fréquemment remplacée par un blanc. Il arrive cependant à Saussure de blanchir aussi bien le nom, après un déterminant ou une préposition, que l'ensemble du syntagme nominal. Le procédé revient avec une telle systématisme dans certains passages qu'il en rend la compréhension difficile :

~~phénomène~~ fait. Mais il est essentiel  
 de ~~matutaire~~ se rappeler que ces unités  
 sont un expédient inévitable de  
 notre , et rien de plus : aussitôt  
que l'on pose une unité, cela revient  
 à dire qu'il convient de laisser  
 de côté pour prêter momen-  
 tanément une existence séparée à  
 Ainsi la parallèle unilatérale

**Figure 24.** Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, AdS 372, f° 119 (détail)

Les blancs d'attente occupent, outre la place des syntagmes nominaux, celle des compléments nominaux – adjectifs, groupes adjectivaux ou prépositionnels (cf. *supra* figure 23) – mais aussi, comme ci-dessous, de compléments verbaux :

S'il y a un instant déterminé où  
 Agni cessera de participer  
 , cet instant ne consiste en  
~~rien d'autre que dans~~ pas dans <sup>autre</sup> ~~ce~~  
~~augmentation de ses attributs divins~~, mais  
 chose qui dans l'accident qui amènera la rupture  
 l'objet sensible l'accident qui est à la

**Figure 25.** Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, Ms. fr. 3951/10, f° 90 (détail)

Enfin, plus rarement, certains blancs correspondent à des groupes verbaux d'empan étendu, le blanchiment pouvant aller d'un verbe seul à l'ensemble d'une construction verbale. Comme pour les blancs d'interruption, le blanc intervient immédiatement après l'amorce du groupe verbal, par exemple après le sujet (figure 26) ou après le pronom relatif (figure 27).

Non-seulement cela , mais  
 en admettant qu'il n'existe en effet rien  
 d'autre que des dialectes continuellement  
 soumis à recevoir les allusions  
 Le vrai problème serait de se demander :  
 Ces allusions constituent-elles un élément

**Figure 26.** Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, Ms. fr. 3951/10, f° 21 (détail)

Caesius Bassus parle de versus longiâres et de  
 mais ne se soucie pas à nous appuyer sur  
 o. thesauris faits hors de tout  
 Contact avec la tradition. Ce n'est que le ~~bon~~  
 témoignage des vers qui nous restent eux-mêmes  
 qui , caractère étrange peu analogue  
 { Taurasi/am Cîs/aunam! Samniö|capit|  
 Censet. | eo ven | turum. | ob viam | Poenum (1)

Figure 27. Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, Ms. fr. 3962/18, f° 56 (détail)

Un dernier point à souligner au sujet des blancs d'attente – et qui les différencie des blancs d'interruption – est le rôle joué par la ponctuation : ces blancs intralinéaires ne remplacent pas la ponctuation noire. Au contraire, la ponctuation noire sert à construire les blancs en les isolant. À cet égard, Saussure exploite aussi bien – on l'a vu dans les exemples précédents – le point, la virgule ou le point-virgule, que les signes doubles comme les tirets (figure 28), les parenthèses ou les guillemets (figure 29).

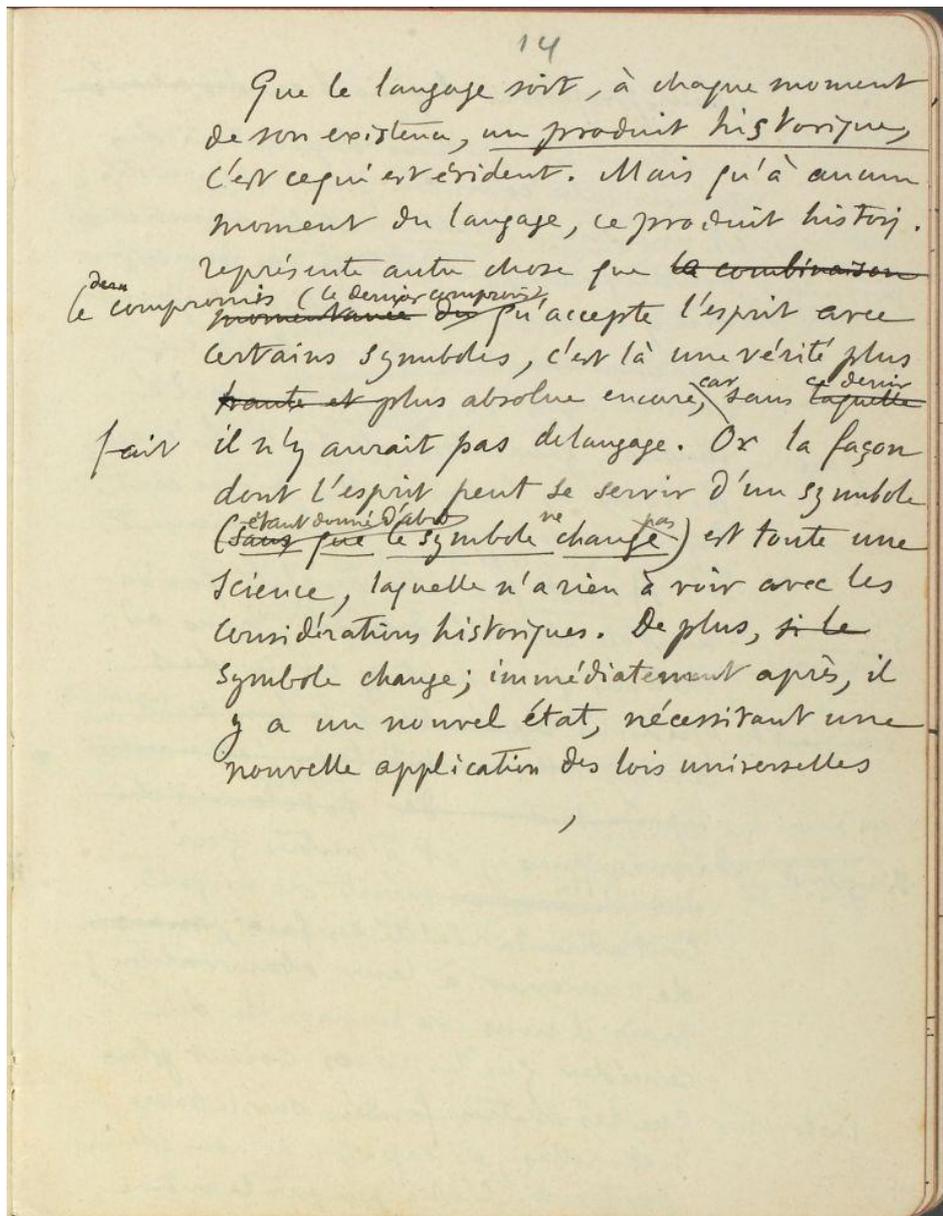
L'impression générale fut le dégage  
 des ouvrages linguistiques de Whitney  
 est qu'il suffit du ~~bon~~ sens commun  
 – du sens commun d'un homme  
 familier avec  
 soit pour faire évanouir tous les  
 fantômes, soit pour saisir dans leur

Figure 28. Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, Ms. fr. 3951/10, f° 92 (détail)

~~Ceci n'est pas propre à~~ à chaque  
 instant de créer \* à volonté\* autant  
 de substituts (de " ")  
 qu'on veut . Ce n'est pas cela  
 qui sera propre à nous dissuader  
 vale dicta

Figure 29. Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, Ms. fr. 3951/10, f° 89 (détail)

Saussure va même jusqu'à utiliser la virgule pour isoler deux espaces de blancs (figure 30). Emporté par le fil de l'écriture, il ponctue l'espace laissé blanc avant d'abandonner sa phrase :



**Figure 30.** Manuscrit de Ferdinand de Saussure, BGE, Ms. fr. 3951/10, f° 14

La ponctuation vient ici discriminer les deux types de blancs que nous avons distingués : le blanc d'attente est encadré de signes, aussi minimalistes soient-ils, tandis que le blanc d'interruption n'est pas bordé à droite. En somme, la présence d'un ponctuant à droite du segment blanchi est l'indice que celui-ci est encore intégré dans le processus d'écriture. L'absence de tout ponctuant révèle son interruption.

Si la fréquence de ce type de blancs chez Saussure les rend particulièrement remarquables, le procédé, quoique rare, se rencontre aussi chez d'autres écrivains. Stendhal est de ceux-là. Plusieurs spécialistes ont, en effet, identifié ce que nous désignons comme blancs d'attente dans ses manuscrits, qu'ils soient romanesques (Neefs, 1986), autobiographiques (Didier, 1988) ou historiques (Meynard, 2008). Tous mettent en relation ce type de blancs avec la rapidité d'exécution qui caractérise l'écriture stendhalienne.

De nombreuses annotations laissées par Stendhal dans ses manuscrits témoignent de sa difficulté à suivre avec la main la rapidité de sa pensée :

## Écriture

---

voilà comment  
j'écris quand la pensée me talonne  
si j'écris bien, je la perds

### Justification

De ma mauvaise  
écriture.  
Les idées me galopent  
et s'en vont si je les saisis par.  
Souvent mouvement nerveux dans la main  
(Stendhal cité par Herschberg Pierrot, 2005 : 97)

La raison qu'il invoque pour justifier sa mauvaise écriture explique également, selon toute vraisemblance, cette pratique des blancs d'attente. Béatrice Didier (1988 : 83-88) a dressé un inventaire des nécessités à l'origine de ces blancs dans les manuscrits stendhaliens. Certaines d'entre elles sont communes à celles de Saussure – oubli d'une information à vérifier, hésitation devant le mot ou l'expression juste – d'autres sont spécifiques aux projets de Stendhal : omissions délibérées par prudence politique ou, dans le cas des écrits autobiographiques, pour ne pas trahir un secret.

Autre différence notable avec Saussure : les blancs d'attente chez Stendhal dépassent le cadre de la phrase. Les blancs n'occupent pas seulement, comme dans les manuscrits saussuriens, l'espace d'un mot ou d'une proposition dans la ligne d'écriture, mais ils peuvent occuper plusieurs lignes, voire plusieurs pages. Stendhal ménage ainsi dans ses manuscrits la place pour des phrases ou des paragraphes entiers dont le contenu est déjà pensé mais qui restent à écrire. Ces blancs d'attente de niveau textuel s'accompagnent parfois d'indications sur leur contenu qui prennent la forme d'autoconsignes : « Ici description de la salle des pairs », « 2 pages de blanc pour la réponse de L., ½ page suffit », « Le voyage à Nancy occupera le blanc de ce cahier. Tandis que je suis dans le *sec*, je fais Mme Grandet » (v. Neefs, 1986 : 27-30 et Didier, 1988 : 84). Cette dernière annotation confirme le rôle assigné à ces blancs d'attente, poussés ici dans leur extension maximale : ils sont à la fois le signe que l'écriture rencontre un problème et la stratégie adoptée pour que ce problème n'interrompe pas le processus.

## 4. Conclusion

La typologie des blancs que nous proposons repose sur une interprétation du processus d'écriture. D'un point de vue topographique, en effet, aucune différence entre ces blancs intralinéaires. C'est le point de vue de l'énonciation écrite qui invite à les analyser différemment. Blancs d'attente et blancs d'interruption présentent néanmoins des caractéristiques sémiolinguistiques propres que le tableau ci-dessous récapitule en adoptant quatre critères : énonciatif, sémantique, syntaxique et graphique.

	<b>Blancs d'interruption</b>	<b>Blancs d'attente</b>
Enonciatif	Interrompent l'énonciation écrite	N'interrompent pas l'énonciation écrite
Sémantique	Posent des problème des cohésion sémantique	Posent des problème des cohésion sémantique
Syntaxique	Posent des problèmes de cohésion syntaxique	Posent des problèmes de cohésion syntaxique mais la classe grammaticale du segment blanchi est davantage prédictible
Graphique	Ne sont pas ponctués	Sont ponctués

Il convient, en dernier lieu, d'insister sur les deux paramètres auxquels ces types de blancs sont étroitement liés : 1) l'instrument d'écriture utilisé, 2) le statut des écrits produits.

**1) L'instrument d'écriture :** Le blanc d'attente tel qu'il s'observe chez certains scribes est typiquement un produit ergonomique de la manuscriture. Sa production serait improbable sur traitement de texte pour deux raisons principales. La première est que les logiciels de traitement de texte offrent d'autres outils, plus efficaces, de mise en attente. La seconde est que ces mêmes logiciels rendent la production de ce type de blancs coûteuse en termes de temps : un scribe serait alors contraint d'appuyer plusieurs fois sur la touche espace, perdant ainsi le gain ergonomique de la suspension de la plume qui est à l'origine de ce type de blancs. En outre, les outils du traitement de texte qui facilitent les insertions rendent moins nécessaire le ménagement d'espaces blancs tels que le pratiquait Stendhal. Le « blanc d'attente » paraît en conséquence largement déterminé par la technologie manuscrite.

**2) La statut des écrits :** Les types de blancs que nous avons étudiés se présentent dans des documents particuliers : des notes de travail et des brouillons. Ce sont des écrits en chantier dans lesquels les blancs apparaissent précisément comme des indices de la production du texte en cours. Il a souvent été noté, au sujet des blancs des manuscrits de Saussure, qu'ils n'auraient pas été conservés dans la version finale remise à un éditeur, si le linguiste avait voulu publié ses textes. La remarque, évidente, doit être mise en relation avec ce qu'en ont fait les éditeurs des manuscrits de Stendhal ou de Saussure. Dans les éditions des textes de Saussure, les blancs ne sont pas transcrits par des ponctuants blancs ou des ponctuants noirs comme des points de suspension mais le plus souvent par des conventions typographiques (des crochets vides). La transcription mimétique par des blancs typographiques est plus rare<sup>10</sup>. Les éditions critiques de Stendhal optent, quant à elles, pour un signalement des blancs en notes ou entre crochet dans le corps du texte : [*un blanc*]. Ces choix traduisent une résistance à intégrer ces types de blancs au fonctionnement normal du texte fini et imprimé. Loin de rentrer dans la configuration des blancs intralinéaires comme silence ou suspension du dire fréquents dans la littérature contemporaine, ces blancs font surgir la dimension temporelle propre à l'écriture. Leur traitement typographique par les éditeurs est un indice de ce que ces blancs manuscrits liés à la production d'un texte sont interprétés comme tels au moment de leur réception.

<sup>10</sup> Aucune des éditions de manuscrits saussuriens, à notre connaissance, ne transcrit ces blancs par d'autres dispositifs (ligne de points, de tirets, points de suspension, etc.). Pour une comparaison des choix éditoriaux réalisés dans les principales éditions de manuscrits saussuriens : v. Testenoire (2010).

## Bibliographie

- Anis J., avec la collaboration de J.-L. Chiss et C. Puech, *L'écriture. Théories et descriptions*, De Boeck, Bruxelles, 1988.
- Arabyan M., *Des lettres de l'alphabet à l'image du texte. Recherches sur l'énonciation écrite*, Lambert-Lucas, Limoges, 2012a.
- Arabyan, M., "Blancs épistolaires et marques de distinction dans *Le traité de la manière d'écrire des lettres* par Jean-Léonor le Gallois de Grimares" in *Des lettres de l'alphabet à l'image du texte. Recherches sur l'énonciation écrite*, Lambert-Lucas, Limoges, pp. 219-229, 2012b.
- Arabyan, M., "Présentation", "*L'Énonciation éditoriale*", *Sémen*, n° 41, pp. 7-25, 2016.
- Bustaret C., "Les instruments d'écriture, de l'indice au symbole", *Genesis*, n° 10, pp. 175-192, 1996.
- Bustaret C., "Les manuscrits modernes et leurs supports", in A.-M. Christin (dir.), *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimedia*, Flammarion, Paris, pp. 332-339, 2001.
- Catach N. (dir.), "*La ponctuation*", *Langue française*, n° 45, 1980.
- Catach N., *La ponctuation*, Presses Universitaires de France, Paris, 1994.
- Christin A.-M., *L'image écrite ou la déraison graphique*, Flammarion, Paris, [1995] 2009.
- Christin A.-M., *Poétique du blanc. Vide et intervalle dans la civilisation de l'alphabet*, Vrin, Paris, [2000] 2009.
- Demarcq J., "L'espace de la page, entre vide et plein", in A. Zali (dir.), *L'aventure des écritures. La page*, Bibliothèque nationale de France, Paris, pp. 65-103, 1999.
- Didier B., "Les manuscrits de souvenir d'égotisme", in B. Didier & J. Neefs (dir.), *Écritures du romantisme I. Stendhal*. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis, pp. 73-106, 1988.
- Dürrenmatt J., *Bien coupé mal cousu. De la ponctuation et de la division du texte romantique*, Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis, 1998.
- Dürrenmatt J., *La ponctuation en français*, Orphys, Paris, 2015.
- Favriaud M., "Quelques éléments d'une théorie de la ponctuation blanche - par la poésie contemporaine", *L'Information grammaticale*, n° 102, pp.18-23, 2004.
- Favriaud M., "Plurisystème ponctuationnel, dimension, intensité des signes et architecturation du texte poétique", *Langue française*, n° 172, pp. 83-98, 2011.
- Favriaud M., *Le plurisystème ponctuationnel français à l'épreuve de la poésie contemporaine*, Lambert-Lucas, Limoges, 2014.
- Fenoglio I., "Genèse du geste linguistique : une complexité heuristique", *Genesis*, n° 35, pp. 13-39, 2012. En ligne : <https://journals.openedition.org/genesis/1033>
- Godel R., *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale*, Droz, Genève, 1957.
- Grésillon A., Lebrave J.-L. & Viollet C., ""*On achève bien les textes*". Considérations sur l'inachèvement dans l'écriture proustienne", in *Proust à la lettre. Les intermittences de l'écriture*, Du Lérot, Tusson, pp. 63-88, 1990.
- Grésillon A., *Éléments de critique génétique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1994.
- Hay L., (dir.), *Le manuscrit inachevé. Écriture, création, communication*, Éditions du CNRS, Paris, 1986.
- Hay L., (dir.), *De la lettre au livre. Sémiotique des manuscrits littéraires*, Éditions du CNRS, Paris, 1989a.
- Hay L., "L'écrit et l'imprimé", in *De la lettre au livre. Sémiotique des manuscrits littéraires*, Éditions du CNRS, Paris, pp. 7-34, 1989b.
- Hay L., (dir.). "*Sémiotique*", *Genesis*, n° 10, 1996.
- Herschberg Pierrot A., "Notes sur le style des marges dans *La vie de Henry Brulard*", in P. Berthier & É. Bordas (dir.), *Stendhal et le style*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, pp. 93-111, 2005.
- Jakobson R., "La première lettre de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet", *L'Homme*, n° 11/2, pp. 15-24, 1971.

- Laufer R., “L’espace graphique du livre au XIXe siècle”, *Romantisme*, n° 43, pp. 63-72, 1984.
- Laufer R., “L’alinéa typographique du XVIe au XVIIIe siècle”, *La Notion de paragraphe*, Éditions du CNRS, pp. 53-63, 1985.
- Lebrave J.-L., “Lecture et analyse des brouillons”, *Langages*, n° 69, pp. 11-23, 1983.
- Lebrave J.-L., “L’écriture interrompue : quelques problèmes théoriques”, in L. Hay (dir.), *Le manuscrit inachevé. Écriture, création, communication*, Éditions du CNRS, Paris, pp. 127-165, 1986.
- Meynard C., “La genèse d’une écriture de l’Histoire chez Stendhal. Écriture-mosaïque et intertextualité dans *Histoire d’Espagne* (1808)”, *Génésis*, n° 29, pp. 65-77, 2008.
- Neefs J., “Stendhal, sans fin”, in L. Hay (dir.), *Le manuscrit inachevé. Écriture, création, communication*, Éditions du CNRS, Paris, pp. 15-44, 1986.
- Neefs J., “Marges”, in L. Hay (dir.), *De la lettre au livre. Sémiotique des manuscrits littéraires*, Éditions du CNRS, Paris, pp. 57-88, 1989.
- Normand C., “Les blancs des manuscrits de Saussure”, in *Allegro ma non troppo : invitation à la linguistique*, Orphys, Paris, pp. 79-112, 2006.
- Ponge F., *La fabrique du pré*, Skira, Genève, 1971.
- Saussure F. de, *Cours de linguistique générale, Tome 2 : Appendice. Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale*, éd. critique R. Engler, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 1974.
- Saussure F. de, *Anagrammes homériques*, éd. P.-Y. Testenoire, Lambert-Lucas, Limoges, 2013.
- Starobinski J., *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Gallimard, Paris, 1971.
- Testenoire P.-Y., “Deux pièges de la réception des anagrammes : chronologie et édition des cahiers”, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 63, pp. 95-112, 2010.
- Testenoire P.-Y., *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*, Lambert-Lucas, Limoges, 2013.
- Testenoire P.-Y., “L’ombre du Cours (1960-1980)”, *RS/SI Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry*, n° 34, pp. 209-227, 2016.
- Tonani E., *Il romanzo in bianco e nero. Ricerche sull’uso degli spazi bianchi e dell’interpunzione nella narrativa italiana dall’Ottocento a oggi*, Florence, Cesati, 2010.